



Valoriser l'expertise comptable en valorisant les collaborateurs dans les cabinets professionnels d'expertise comptable

La profession comptable est une profession axée sur le savoir et le talent. Son effectif, composé des professionnels et de leurs collaborateurs, représente son principal actif.

Pour les services d'expertise, la qualification, la compétence et le talent des intervenants, professionnels et collaborateurs, font partie des déterminants clefs de l'attractivité et de la satisfaction des clients.

La profession comptable se valorise en assurant que chaque expert-comptable est :

- 1) Un modèle d'intégrité ;
- 2) Une compétence reconnue d'expertise des affaires ;
- 3) Un professionnel qui remplit dignement son engagement envers la protection et le service de l'intérêt public.

Le rôle des collaborateurs dans la qualité des prestations rendues aux clients est capital.

Les experts comptables et les comptables professionnels valorisent leur profession en valorisant leurs collaborateurs à travers :

- 1) Une formation qualifiante tout au long de la vie ;
- 2) Une rémunération motivante ;
- 3) Un modèle comportemental marqué par l'exemplarité (Tone at the top et Tone at the middle).

Les collaborateurs des cabinets d'expertise comptable et de comptables professionnels sont les ambassadeurs de leur cabinet et de la profession dans sa globalité.

Les ordres professionnels commettent une erreur stratégique en ne consacrant pas aux collaborateurs l'attention et l'intérêt qu'ils méritent car ce sont eux les acteurs de terrain de première ligne et l'image qu'ils véhiculent d'eux-mêmes, de leur cabinet et de la profession reflète aux yeux des clients et du public l'image profonde de la profession.

La connaissance de la déontologie comptable et l'adhésion aux valeurs professionnelles par les collaborateurs, le développement et le maintien de leurs qualifications et compétences professionnelles, le développement de leur intelligence comportementale au travail et la façon avec laquelle ils présentent et ils parlent de leur cabinet et de la profession est importante pour la bonne réputation et l'image des cabinets, l'image et le respect de la profession et sa contribution au développement de l'économie tunisienne.

Des collaborateurs talentueux, appliqués et intègres forgent la bonne réputation de leur cabinet et de la profession dans son ensemble et aident à ce que les professionnels méritent d'être les hommes de confiance et les dignes confidents de leurs clients.

Abderraouf YAICH